

**Prescription médicale pour des prestations
d'éducation au diabète dispensées par un
infirmier-éducateur spécialisé en diabétologie
dans le cadre du Trajet de soins diabète**

Nom :
Date de naissance :
Vignette mutuelle :

Droit à 5 séances par année civile
Dont une minimum au domicile
(+5 sup sur les deux premières années)
En individuelle et/ou en groupe

<u>Type de séance</u>	<u>Nombre de séances prescrites (cocher et préciser)</u>
Séances d'éducation individuelles en cabinet ou Maison du diabète	O : (1 à 4) séances
Séances d'éducation individuelles au domicile	O : (1 à 5) séances
Séances d'éducation supplémentaires : O au domicile O en cabinet ou MDD	O : (1 à 5) séances
Séances d'éducation en groupe	O : (1 à 5) séances

Cachet :
Date :
Signature